

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 18 octobre 2022 à 13h30

Au Palais de Justice de BOBIGNY (93), 173 avenue Paul Vaillant-Couturier (salle n°1)

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **AUBERVILLIERS (93)**

20 rue des Postes

LOT N°2524 : **APPARTEMENT** de deux pièces et cuisine sur cour, salle d'eau avec WC. *Occupé.*

LOT N°2529 : **CAVE**

Cette vente a lieu à la requête du Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble 20 rue des Postes à AUBERVILLIERS (93), pris en la personne de son Syndic, le Cabinet Emmanuel Touati, SARL dont le siège social est 19 rue Bernard et Mazoyer à AUBERVILLIERS (93), ayant pour Avocats la SCP DOMINIQUE-DROUX & BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE A PRIX : 7.000 € (SEPT MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à LES PAVILLONS SOUS BOIS, le 1^{er} septembre 2022. Signé la SCP DOMINIQUE - DROUX & BAQUET, Avocats.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ A la SCP **DOMINIQUE - DROUX & BAQUET**, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis, 14 allée

Michelet (93320) LES PAVILLONS SOUS BOIS, **TEL. 01.48.47.43.47.**

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé.

▶ Sur les lieux où une visite sera organisée le **lundi 10 octobre 2022 de 11h30 à 12h.**

▶ Sur INTERNET : www.vench.fr ; www.avoventes.fr